



O.S.I parrainée par Ousmane Sow - sculpteur

le Prix des "Justes d'Or" a été décerné à VSF en 2003



Lorient, le 25 février 2014

Objet : ASSEMBLEE GENERALE

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'assemblée générale de notre association qui se déroulera les :

samedi 22 mars et dimanche 23 mars

A l'AGECA 177 rue de Charonne 75011 PARIS, métro Charonne (ligne 9) ou Alexandre Dumas (ligne 2)

Plan d'accès : <http://goo.gl/maps/R26rq>

Ordre du jour :

1. Rapport moral du président
2. Rapport financier du trésorier
3. Approbation des comptes et quitus au trésorier
4. Bilan des actions menées en 2013
5. Actions programmées en 2014/2015
6. Renouvellement et élection du conseil d'administration
7. Questions diverses

En espérant avoir le plaisir de vous retrouver à cette occasion, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos solidaires salutations.

Delphine Monnier – Présidente



CANDIDATURE A UN POSTE DU CONSEIL d'ADMINISTRATION

Je soussignéAdhérent VSF

Domicilié

Souhaite me présenter à l'élection du prochain Conseil d'administration, qui aura lieu lors de l'ASSEMBLEE GENERALE de VSF des 22 et 23 mars 2014 à Paris.

Fait àle..... SIGNATURE



POUVOIR

Je soussignéAdhérent VSF

Domicilié

Donne pouvoir à M. pour me représenter et émettre tous votes à l'occasion de l'AG VSF du 22 et 23 mars 2014 à Paris

Fait àle..... SIGNATURE

RESERVATION A RETOURNER à VSF BP 50154 LORIENT Cedex 56101 ou Email voilessansfrontieres@free.fr dès réception

Je soussigné(e)vous confirme ma présence à l'Assemblée Générale VSF

samedi 22 mars

dimanche 23 mars

Nombre de personnes : Nom et prénom des participants :

Participation au repas du samedi soir 10€/personne Xpersonne(s) =€

Chèque à l'ordre de VSF ou virement bancaire sur le compte VSF : CREDIT COOPERATIF – Lorient

Numéro de compte bancaire International (IBAN)

n'oubliez pas de préciser votre nom sur le virement et le motif AG 2014

FR76	4255	9000	5721	0280	6560	473
------	------	------	------	------	------	-----

CODE BIC : **CCOPFRPPXXX**

conservez vos justificatifs de transport en frais réels et d'hébergement : ils sont fiscalement déductibles